**L’exemple de la France : unité politique ou uniformisation culturelle ?**

* + **La formation de la nation française et l’homogénéisation culturelle**
		- **L’intégration politique et culturelle sous l’Ancien Régime**

L’Ancien Régime ne va pas se borner à consolider à consolider le pouvoir politique en le dissociant de l’église et en lui fournissant des armes judiciaire, fiscale, militaire et bureaucratique. Il met aussi en place une politique d’homogénéisation culturelle. Cela passe d’abord par la langue. L’ordonnance de Villers-Cotterêts de 1539 impose le français comme langue administrative dans les jugements et les actes législatifs. Au même moment, le groupe de la pléiade (Ronsard, Du Bellay…) vante l’excellence de la langue par la poésie. Plus tard, l’état va créer l’Académie française (1634), faire rédiger un premier dictionnaire (1694). Au-delà de la langue, la monarchie promeut le catholicisme comme religion nationale (la révocation de l’édit de Nantes traduit cette volonté de faire correspondre l’unité de l’état et l’unité de la foi). La monarchie accomplit également un énorme travail d’unification du territoire en faisant sauter les « *barrières internes*» et en instaurant les infrastructures de communication. Reste que l’ambition n’est pas d’uniformiser tout le pays de manière autoritaire mais seulement d’uniformiser l’élite d’état.

* + - **L’invention de la « *communauté imaginée*» sous la Révolution**

La Révolution française fait accomplir un pas supplémentaire. Certes, elle reprendre la logique d’homogénéisation de l’Ancien Régime mais entend la mener jusqu’à son terme car dorénavant la République est une et indivisible. Désormais, le paysan qui devra participer au fonctionnement du pays en tant que citoyen, ne peut plus librement patoiser ou parler une autre langue. Dès 1792, la Révolution proclame la nécessité d’anéantir les patois. Plus largement, elle rêve d’un pays entièrement régi par un même code, les mêmes règles, les mêmes habitudes… Elle n’aura guère le temps de mener à bien son projet d’assimilation de tous les individus à une culture unique. Malgré tout, elle crée plusieurs instruments importants. Citons d’abord des symboles et des rites comme les fêtes publiques dont la fête de la fédération c’est-à-dire de l’unité nationale. Ajoutons les rites électoraux qui, au-delà de la désignation d’un élu, contribuent fortement au sentiment d’appartenir à une même communauté. La Révolution créé aussi la conscription militaire qui matérialise un temps donné à la Nation tout en générant un brassage des populations et en donnant l’occasion d’inculquer quelques valeurs de base.

* + **L’état-nation républicain et l’uniformisation culturelle**
		- **La IIIème République**

Le projet d’uniformisation lancée par la Révolution sera repris et mené à son terme par les républicains au moment de la IIIème République. L’objectif est que la culture républicaine nationale pénètre au plus profond de la réalité nationale. L’école est l’instrument premier de cette politique. La chasse aux patois et langues régionales s’opère dans les cours d’école. Une histoire nationale est écrite, enseignée et diffusée. D’autres outils comme les journaux, les institutions sociales vont aussi servir de relais. Des migrations internes (des bretons ou auvergnats vers Paris) vont accroître les effets de ce puissant travail d’unification à partir du centre.

* + - **Nature du républicanisme français**

« *L’exception française tant vantée par certains ne se réduit donc pas à l’invention d’une nation toute entière politique ; elle réside plutôt dans le fait que pour advenir cette nation fondée en droit sur le seul lien de citoyenneté, l’état, et uniquement lui, utilisa toute la batterie des ressources à sa disposition (sociales, économiques mais aussi culturelles). Formidable puissance tutélaire, il eut en France un rôle, sans doute inégalé sous d’autres latitudes, de formateur de la nation, en particulier par son action volontariste dans le façonnage d’une culture nationale.… Aucun pays n’a établi une adéquation aussi étroite entre l’état national, son économie, sa culture, sa langue et sa société*».

La France se voulait l’incarnation du modèle de la nation politique ou civique. Ce rapide survol montre combien le projet fut aussi culturel. Aucun autre pays ne connaît une aussi grande osmose et identification entre l’état d’un côté et la nation de l’autre, entre un projet politique et institutionnelle d’un côté, et sa base sociale et culturelle d’un autre côté. Mais précisément, cela fait de la France une authentique exception sur la scène internationale qui entrave une compréhension sereine de la question de la nation.